



Belgique - België  
P.P.  
Nandrin  
9/2572



**Joyeux Noël  
et  
Bonne année !**

## PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

*Rédaction* : André Matriche

*Mise en page* : Laurent Hofinger

### **Secrétariat :**

Bois de la Croix Claire, 14  
4550 Nandrin

### **E-mail :**

info@ppna.be

### **Internet :**

<http://www.ppna.be>

### **Banque :**

IBAN : BE32 0682 3184 6902  
BIC : GKCCBEBB

**Cotisation annuelle** : 7,5 €

### **Conseil d'administration :**

*Président* :

André Matriche

*Vice-président* :

Claude Delbrouck

*Secrétaire* :

Odette Lasters

*Trésorier* :

Laurent Hofinger

*Membre* :

Etienne Gérard

**Le PPNa est membre  
d'Inter-Environnement Wallonie**

# Sommaire

## *Éditorial*

L'homme et les animaux .....3

## *Vie de l'Association*

Cotisations.....5

Convocation à l'Assemblée statutaire .....5

Balade pédestre d'hiver .....6

## *Santé*

Les vertus du citron.....6

## *Environnement général*

Elle se défend, mais... .....9

## *Nous avons écrit*

Courrier envoyé au Collège échevinal  
de Nandrin.....12

## *Notre histoire locale*

La Grande Guerre : des héros  
belges oubliés.....13

## *Environnement général*

Une centrale nucléaire flottante .....17

## *Vie de l'Association*

Barbecue traditionnel du PPNa.....18

Balade d'été à Wéris (12 août 2018) .....19

La fontaine Pirkenne .....20

Journées du Patrimoine : succès massif  
inattendu.....21

## *En bref*

Halte aux néonicotinoïdes tueurs  
des abeilles !.....22

La fondation "Be Planet" .....22

SumOfUs.....23

Le bruit des éoliennes .....23

## *Vie de l'Association*

Balade de l'automne 2018 .....24

# ***L'homme et les animaux***

Les rapports de l'homme envers les animaux ont peu évolué au cours des siècles. Il aura fallu attendre le XXI<sup>e</sup> siècle pour reconnaître qu'en tant qu'êtres vivants, ils étaient doués de sensibilité tant psychologique que physique.

La science a eu beau faire des progrès énormes et notamment, découvrir que les animaux disposaient d'un système nerveux complexe qui leur permettait de ressentir la douleur, tout comme l'homme, ce dernier a toujours préféré négliger, voire nier, les souffrances qu'il lui faisait endurer. Dans le passé, et cela même jusqu'à la Révolution française, l'homme a fait preuve d'un rare manque de compassion à l'égard de ses "frères" inférieurs.

En effet, à la suite des positions tranchées de saint Augustin, au IV<sup>e</sup> siècle, au sujet de la différence anthropologique entre l'homme et l'animal, ce dernier fut assimilé à des objets inertes. Ce grand théologien de la pensée chrétienne décréta que l'homme n'avait pas plus de ressemblance avec les animaux qu'avec les plantes. Il étaya sa théorie en rappelant que le Christ lui-même n'avait pas hésité à précipiter un troupeau de porcs dans la mer ni à assécher un figuier (Évangile selon Mathieu). L'objectif du saint était cependant de combattre la croyance païenne en la métempsychose, c'est-à-dire la croyance en la migration des âmes, après la mort, vers un nouveau corps.

C'était une notion que défendaient les philosophes grecs Platon et Pythagore qui partageaient l'idée de réincarnation de l'âme dans un animal. Le bouddhisme et l'hindouisme croient aussi en la métempsychose. Cette philosophie entraîne certains comportements moraux, entre autres le respect de toute forme de vie et en particulier des animaux. Elle prescrit de s'abstenir de blesser les êtres vivants, de respecter toute vie humaine et animale. C'est pour cela que la vache est sacrée chez la plupart des hindous qui voient celle-ci comme le meilleur représentant de la bienveillance de tous les animaux, elle est vénérée comme une mère.

À partir du Moyen Âge, l'homme occidental fit bien peu de cas de l'animal ; durant des siècles, la cause animale ne trouva guère de défenseurs. Même le grand philosophe-mathématicien français Descartes, père de la pensée moderne, compara les animaux à des machines, poussant l'insensibilité jusqu'à prétendre que les cris qu'ils poussaient sous le scalpel n'avaient pas plus de signification que le tic-tac d'une pendule ! Pourtant, son confrère Maupertuis fit remarquer que si les animaux étaient vraiment des machines, personne ne s'amuserait à leur faire du mal puisque l'on n'a jamais vu quelqu'un torturer une pendule !

L'homme poussa son irrespect jusqu'à la pire des imbécillités. En effet, surtout au Moyen Âge, mais pas seulement, il arriva qu'il traîne devant les tribunaux des porcs, des chiens, des bœufs et même des corbeaux et des coqs pour homicide, anthropophagie, etc. les condamnant au bûcher ou au supplice du gibet après confrontation avec les dénonciateurs ou témoins ! Et il n'était pas rare que les propriétaires subissent le même sort (à tort ou à raison !).

Pendant les années terribles qui suivirent la Révolution française de 1789 et les procès expéditifs et sanglants, un perroquet fut condamné à la guillotine pour avoir répété avec obstination "Vive le roi". Le problème des souffrances que l'on impose aux animaux implique la recherche en laboratoire. Il s'agit là d'un sujet délicat, complexe puisqu'il concerne la santé humaine et la nécessité d'éviter d'appliquer à l'homme, immédiatement, un médicament sans s'assurer d'abord de son efficacité. Les défenseurs de la cause animale prétendent que des expériences sont reproduites inutilement sur les animaux ou que d'autres méthodes de recherche seraient possibles.

Il nous paraît que la recherche ne peut, hélas, se passer de ce genre d'expérimentation, mais il importe que le recours à l'animal soit vraiment indispensable et qu'il se fasse en évitant autant que possible des souffrances inutiles.

Ce n'est qu'en 1978 que la Déclaration universelle des droits de l'animal fut proclamée à l'Unesco. En cet été 2017, le gouvernement de la Région wallonne a légiféré en la matière, sous l'impulsion du ministre du bien-être animal, Carlo Di Antonio.

Inspiré d'un article de William Bourton, paru dans "Le Soir" du 7 juillet 2017

## ***Cotisations***

Merci à chacun de bien vouloir s'acquitter de sa cotisation pour 2019 au compte IBAN : BE32 0682 3184 6902 / BIC : GKCCBEBB. Celle-ci reste fixée à 7,5 €, mais, comme toujours, cette somme constitue un minimum que nous vous verrons majorer avec beaucoup de gratitude.

Le trésorier

## ***Convocation à l'Assemblée statutaire***

Le jeudi **28 février 2019** à 20 h 00, l'Assemblée statutaire du PPNa se tiendra chez André Matriche, bois de la Croix Claire, 14 à 4550 Nandrin. Nous comptons beaucoup sur votre présence.

Ordre du jour :

- Rapports moral et financier de l'association.
- Renouvellement du Conseil d'administration.
- Propositions pour 2019.

***Renouvellement du Conseil, appel aux candidatures.***

Si vous souhaitez vous impliquer plus avant dans la vie de l'association... alors, n'hésitez pas ! Il y a de la place pour tout le monde ! (Enfin presque, nos statuts nous autorisent 18 administrateurs.) Vos candidatures, orales ou écrites, sont à adresser, soit à un membre du Conseil actuel, soit par courrier électronique à l'adresse du PPNa.

## ***Balade pédestre d'hiver***

***Quand :***

le **dimanche 27 janvier 2019** à 14 h.

***Lieu :*** *Comblain-au-Pont.*

***Longueur :*** environ 5 km.

***Rendez-vous :*** à 14 h, place Ovide Musin à Nandrin, en face de la pharmacie "Lion".

***Public cible :*** ouvert à tous.

PS : en cas de fortes pluies, la balade sera reportée à une date ultérieure



*Santé*

---

## ***Les vertus du citron***

Tout le monde connaît les bienfaits de la vitamine C que nous procurent entre autres les agrumes : l'orange, le citron, le lime, le pamplemousse. Le citron, en particulier, semble doté de mille vertus parce qu'il est riche en vitamine C. Celle-ci participe à des centaines de processus dans l'organisme. Une de ses principales fonctions est d'aider le corps à fabriquer le collagène, une protéine essentielle à la formation du tissu conjonctif de la peau, des ligaments et des os. Elle contribue aussi au maintien de la fonction immunitaire, elle active la cicatrisation des plaies, participe à la formation des globules rouges et augmente l'absorption du fer contenu dans les végétaux. Un des autres rôles importants de la vitamine C est son effet antioxydant qui protège les cellules contre les dommages infligés par les radicaux libres. Bref, il aurait donc même des vertus anti cancer.

Ce sont les fruits et les légumes colorés et crus qui contiennent le plus de vitamine C : poivron rouge, orange, citron, pamplemousse, cantaloup, framboise, fraise, brocoli, tomate... Généralement, la consommation d'au moins 5 portions de fruits et de légumes frais

permet de combler largement les apports nutritionnels recommandés en vitamine C (consulter le Guide alimentaire canadien pour savoir à quelle quantité correspond une portion de fruit ou de légume - <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/guide-alimentaire-canadien/comment-choisir-vos-aliments/legumes-fruits/quoi-correspond-portion-guide-alimentaire-legumes-fruits.html>). Attention. L'air, l'eau et la chaleur peuvent détruire la vitamine C contenue dans les aliments. Pour préserver la vitamine C dans les aliments, il est donc conseillé de cuire les légumes rapidement dans le moins d'eau possible (à la vapeur, au four micro-ondes ou à la chinoise, par exemple).

Hélas, il en est du citron comme des autres fruits et légumes que la culture industrielle met à notre disposition dans le commerce. Mais voyons d'abord d'où proviennent nos citrons. D'après une enquête menée par la RTBF, 80 % de ceux-ci sont importés d'Espagne, plus précisément de Murcie, au sud-est du pays qui expédie, chaque année, un million de tonnes de citrons vers le nord de l'Europe. Il n'y a là rien d'étonnant, le climat lui est favorable.

Nous savons tous que la culture intensive nécessite l'emploi de pesticides et autres ingrédients au suffixe charmant en "ide" afin de booster la production. L'épaisseur du zeste du citron est telle que l'on pourrait dès lors avoir tous ses apaisements à ce sujet. Or, c'est précisément l'épaisseur du zeste de ce fruit qui lui fait bénéficier, en toute légalité selon les normes européennes, de 50 fois (cinquante) plus de doses de traitements chimiques que les autres fruits. Le citron subit un traitement chimique avant d'être cueilli, mais également en usines. Il est cueilli encore vert, mais jauni artificiellement en étant exposé pendant une semaine au gaz d'éthylène. Ensuite, il est lavé, brossé et... enduit de puissants fongicides, dont l'imazalil, et de conservateurs au nom séduisant, pour le rendre brillant (?) et l'empêcher de pourrir.

Or des analyses en laboratoire font apparaître que 10 à 25 % des produits chimiques absorbés par le zeste pénètrent dans la chair du fruit, soit neuf fois plus que dans une pomme ! Quant à l'imazalil, la dose trouvée dans le zeste dépasse la limite recommandée, au quotidien, par les instances sanitaires internationales. Qu'en est-il des autres agrumes et en particulier de l'orange ? Il serait étonnant qu'elle

bénéficie d'un traitement de faveur. Ne peut-elle pas, en effet, résister longtemps à l'apparition de moisissures ? La pomme aussi d'ailleurs ! Plutôt que de pourrir au bout de quelques jours, elle se ratatine et se fripe comme la peau d'un vieillard buriné par le soleil. Certes, c'était déjà son sort jadis lorsqu'on la rangeait dans son grenier pour l'hiver en veillant toutefois à bien les séparer au sec. Aujourd'hui, elle est capable de résister bien plus longtemps aux assauts du temps. On sait pourquoi.

Et la banane, me direz-vous ? Elle aussi arrive des pays chauds complètement verte et subit, dans des hangars spécialement aménagés, un traitement au gaz pour les jaunir à souhait avant d'être commercialisée. Subit-elle d'autres traitements chimiques ? Le contraire nous eut étonnés. Et il y a une information cocasse à signaler. En effet, les bananes originaires de la Guadeloupe, territoire français, subissent les contraintes des règles édictées par la Commission européenne. Parce qu'elles endurent douze traitements chimiques, elles ne peuvent pas être vendues sous le label "bio". Normal, me direz-vous ! Oui, mais voilà, les bananes originaires de l'Équateur ou de Colombie, qui ne font pas partie de l'UE, peuvent nous être présentées comme provenant de la culture biologique, label conféré aux exportateurs par leur gouvernement, bien qu'elles subissent quatorze traitements chimiques ! Et cela en toute connaissance des autorités européennes.

Mais, revenons-en au citron. Des spécialistes en nutrition confirment certaines de ses vertus pour la santé, y compris selon certains scientifiques américains pour ses qualités défensives contre le cancer. Toutefois, ce bienfait doit encore être évalué.

Quelles conclusions peut-on tirer de ces différentes constatations avérées ? En premier lieu, il est impératif de veiller à laver soigneusement tous les fruits dont on peut consommer la peau : pomme, poire, raisin, cerise, prune... Quant aux autres, il faut veiller à ne pas manipuler la chair du fruit après avoir touché le zeste ou la peau. Il faut dès lors aussi suivre ce désolant conseil, déjà formulé au sujet de la viande et du poisson, à savoir limiter les doses et varier les poisons que l'on consomme. Regrettons une fois de plus que la production industrielle, massive, privilégie radicalement la quantité au détriment de la qualité, mettant en péril la santé des

consommateurs, dans l'indifférence coupable de ceux qui nous gouvernent.

Vive la production bio... avec un contrôle strict, sinon nous serons encore les dindons de la farce. Le nombre croissant, alarmant, d'allergies de toutes sortes et des cas de cancer, n'est certainement pas étranger à l'usage généralisé des additifs chimiques et autres pesticides. ■

## *Environnement général*

---

# *Elle se défend, mais...*

L'industrie automobile est régulièrement rendue responsable de la pollution, en général et en particulier des centres urbains. Depuis quelques années, les critiques deviennent de plus en plus vives. Elles font état d'analyses scientifiques des émissions toxiques des moteurs à explosion et de leurs effets néfastes sur la santé humaine.

Cela, enfin, ne peut plus être mis en doute. Mais il aura fallu quelques années avant que la voix des experts sanitaires ne soit prise au sérieux. Il en a été de même en ce qui concerne la nocivité du tabac et de la pollution produite par les moteurs diesel. Rappelons-nous qu'il y a quelques décennies, ce type de moteur nous était vanté comme moins polluant que le moteur à essence. C'est d'ailleurs, en arguant de ce raisonnement, que les responsables politiques ont démantelé les lignes de tramway partout en... Wallonie pour les remplacer par des autobus dont le moteur disperse généreusement des particules fines cancérigènes tout au long de leur parcours.

Après avoir déterré, à grands frais, les voies du tram, ils osent s'enorgueillir de leur décision "extraordinaire" d'aménager des lignes de tram de Herstal à Jemeppe. En l'occurrence, de même que les journalistes, les décideurs semblent avoir eu la mémoire très sélective. De plus, tous ceux qui n'ont plus vingt ans depuis longtemps, se souviennent qu'il existait un autre moyen de transport en commun, électrique et de conduite plus souple que le tram : le trolleybus. Mais, ce n'est pas l'objet de base de notre article.

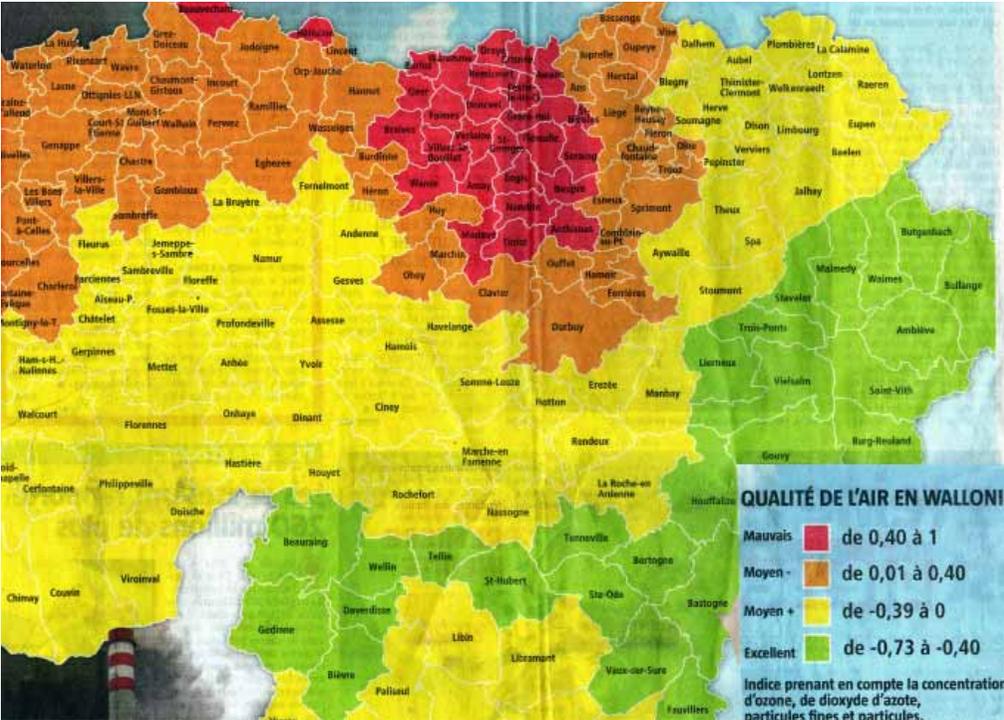
L'industrie automobile, accusée de toutes parts à cause de la pollution - incontestable - des moteurs à explosion, se défend à juste titre, mais cela ne la dédouane en rien de ses responsabilités. Elle dénonce l'effarante pollution produite par les navires, porte-conteneurs et autres bateaux gigantesques de croisière. En effet, les moteurs énormes de ces mastodontes aquatiques brûlent le carburant le plus nocif qui existe : le fuel résiduel. Il y a une dizaine d'années, des scientifiques se sont intéressés aux effets générés par la combustion de ce carburant meilleur marché. Ils ont découvert qu'il produit des gaz contenant une forte concentration de soufre. Ces particules sont très fines et pénètrent profondément dans les alvéoles des poumons. Elles sont calculées en ppm. Il faut savoir que les normes européennes imposées aux carburants des voitures n'excèdent pas 15 ppm d'oxyde de soufre. Or, le carburant d'un bateau émet de 3 000 à 3 500 ppm d'oxyde de soufre.

L'on peut donc calculer que les 20 plus grands navires polluent, à eux seuls, plus que toutes les voitures circulant dans le monde. Il faut savoir que plus ou moins 60 000 navires sillonnent les mers de la planète. Voilà qui est effarant ! Les chiffres le sont tout autant : le plus long porte-conteneurs, qui bat pavillon de Hong Kong, a 398 m de long, porte 22 000 conteneurs et consomme une centaine de tonnes de fuel nocif par jour !

Et ce n'est pas tout ! Il serait injuste d'oublier de dénoncer la pollution engendrée par un moyen de transport dont le développement est, de nos jours, exponentiel : l'avion. Il suffit de lever le nez et scruter le ciel pour y découvrir les traînées blanchâtres caractéristiques laissées par leur passage pour comprendre que le trafic aérien est intense. Un gros avion, comme l'A380, consomme 12 tonnes de kérosène rien que pour décoller. Et pourtant, les constructeurs lancent sur le marché, pour répondre à la demande grandissante, des engins de plus en plus gigantesques qui consomment des milliers de tonnes de kérosène dont les gaz polluants se répandent dans l'atmosphère, à 10 km de la surface terrestre. Se focaliser sur la pollution automobile est dramatiquement réducteur, même si les critiques, répétons-le, sont justifiées. Greenpeace vient de dénoncer la pollution de l'air due au dioxyde d'azote produit principalement par le trafic automobile et le chauffage domestique. Selon l'OMS, le seuil de pollution ne doit pas dépasser 40 microgrammes par m<sup>3</sup> en moyenne annuelle ; il

est dépassé dans les régions de Bruxelles et Anvers. Mais, d'autres grandes villes de notre pays sont concernées par le dioxyde d'azote, notamment Charleroi, Gand et Liège. Le nuage de pollution qui couvre la ville de Liège impacte le Condroz et, en particulier donc, notre commune de Nandrin.

La carte que nous reproduisons ci-dessous ne nous permet aucun doute, hélas ! Alors que l'on prend enfin conscience que le réchauffement climatique (en anglais Gobar warming) est dû aux activités humaines, quand prendra-t-on les mesures nécessaires pour contrer la pollution globale de l'air terrestre ? Le développement et la promotion de la voiture électrique constituent sans doute une partie de réponse satisfaisante à la pollution, mais, comme le dénonce Greenpeace, le problème n'est pas circonscrit au moteur à combustion. Il y a encore un très long chemin à parcourir, semé de nombreuses embûches imaginées par tous les lobbys financiers. Et ne perdons pas de vue qu'actuellement, la construction des batteries nécessaires au moteur électrique requiert l'emploi de matériaux rares et d'énergie.



## ***Courrier envoyé au Collège échevinal de Nandrin***

Nandrin, le 30 octobre 2018

Mesdames et Messieurs,

À la suite de notre visite au service de l'urbanisme où nous avons consulté le dossier déposé par la société immobilière MT Building SPRL, nous constatons, avec surprise et désappointement, que l'avant-projet initial qui prévoyait la restauration du Manoir de la Tour en y aménageant des appartements, semble bien abandonné.

Nous le déplorons vivement. De plus, l'intention de la société immobilière de scinder le lot et de vendre le Manoir ne nous paraît vraiment pas appropriée. En effet, l'acheteur éventuel ne pourrait qu'être rebuté par la présence des appartements construits en fond de la propriété.

Il est à noter également que, vu que ce projet prévoit la construction de douze appartements, il ne resterait qu'un seul logement possible dans le Manoir de la Tour puisque le projet global concerne, au maximum, treize logements. Cela limiterait énormément la valorisation et la restauration du Manoir. La construction d'appartements dans le parc et la restauration du Manoir doivent donc rester liées.

Nous estimons par ailleurs que la construction de bâtiments à toit plat, de même que le revêtement de briques et de crépis dénatureraient le caractère rural du village de Villers-le-Temple.

Nous restons néanmoins convaincus que la construction d'appartements sur le territoire communal répond à un besoin de la population nandrinoise, ce à quoi répondait l'avant-projet.

En espérant que vous refuserez ce nouveau projet et que vous favoriserez toute entreprise visant à restaurer un bâtiment de grande valeur patrimoniale pour le village, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les membres du Collège échevinal, de croire en nos sentiments les meilleurs.

Pour le Conseil d'administration du PPNa,  
André Matriche

## ***La Grande Guerre : des héros belges oubliés***

Dans des bulletins précédents, nous avons évoqué la mémoire de quelques héros belges ayant payé de leur vie leur résistance à l'ennemi au cours de la Première Guerre mondiale. Nous avons cité le nom du premier soldat belge tué, à savoir le lancier Antoine Fonck ainsi que les noms de Gabrielle Petit, de Pierre Dewé et de l'Anglaise Edith Cavel.

Nous étions certains que nous en oublierions. C'est pourquoi, dans cet article, nous voulons pallier cet oubli, du moins partiellement. Si des noms sont restés dans les mémoires, il y eut de nombreux autres héros anonymes que l'Histoire laisse dans l'ombre. Nous évoquerons successivement la tragédie du caporal Léon Trésignies et de Guillaume Valleye. Il y en eut bien d'autres. Citons néanmoins encore les noms de deux femmes qui se dévouèrent entièrement à l'accueil et au placement dans des familles suisses et françaises d'enfants belges afin de les éloigner des combats et de la misère : Miss Georgie Fyfe, une Écossaise, et Mary Widmer-Curtat, une Suisse de Lausanne.

***Léon Trésignies*** est né à Bierghes (Rebecq) dans le Brabant wallon, le 26 mars 1886. Il s'est marié en 1910 et était le père d'un petit garçon. Il était ouvrier aux chemins de fer belges. Il est incorporé dans le 2<sup>e</sup> régiment de Chasseurs à pied.

Le 26 août 1914, alors que l'armée belge se replie vers le nord (Anvers) du pays, son peloton est chargé de se rendre à Pont-Brûlé pour retenir les Allemands. Pour atteindre leur destination, les soldats doivent traverser le canal de Willebroeck. Or, le pont qui l'enjambe est un pont-



levis et il est relevé. Pour le traverser, il faut donc le baisser, mais la machinerie à manœuvrer se trouve sur la rive occupée par les Allemands. Le soldat Trésignies était un des rares soldats à savoir nager ; il se porte volontaire pour traverser le canal, ce qu'il réussit sans encombre et surtout sans être vu par l'ennemi. Alors qu'il actionne la manivelle qui commande le pont, il se trompe de sens de sorte que le pont se redresse encore plus. Ses camarades l'avertissent de son erreur, mais ce faisant, ils attirent l'attention de soldats allemands qui le repèrent et le prennent pour cible. Léon Trésignies actionne la manivelle dans le bon sens, le pont-levis commence à s'abaisser, mais ne pourra pas terminer sa course. Le malheureux soldat est abattu à l'âge de 28 ans.

Le 15 septembre 1914, le soldat Trésignies fut cité à l'ordre de la nation par le roi Albert et nommé, à titre posthume, caporal. Une plaque commémorative a été apposée en son honneur à Charleroi et un monument, édifié, le long du canal, à Pont-Brûlé, rappelle son sacrifice.

Source : Médecin de la Grande Guerre. L'histoire du caporal Trésignies

Un autre héros au destin tragique est *Guillaume Valleye*. Guillaume Valleye était un modeste ouvrier mineur wallon, marié et père de trois enfants. Il est né à Villers-l'Évêque le 21 août 1885 ; il s'établit à Herstal. Il entra dans la résistance à l'ennemi en devenant membre d'une organisation qui faisait passer aux Pays-Bas, des candidats volontaires désirant combattre dans l'armée belge, de même que des soldats français et britanniques, perdus derrière les lignes ou évadés des camps de prisonniers. Ils devaient ensuite passer en Angleterre, pour rejoindre la France et la Belgique libre.

Rappelons-nous que pour entrer illégalement aux Pays-Bas, restés neutres, il fallait franchir une triple clôture de barbelés, dont deux étaient électrifiées. Cette haie électrifiée longeait la frontière belgo-néerlandaise. Guillaume Valleye favorisa le passage clandestin de centaines de personnes. Il fut arrêté par l'occupant allemand en mars 1915 et envoyé dans un camp de prisonniers en Allemagne. Neuf fois, il réussit à s'évader, mais il fut chaque fois intercepté avant d'atteindre la Belgique et renvoyé dans un autre camp. Au cours de ces évasions, il dut endurer des conditions épouvantables. Il ne parlait pas allemand, il souffrit de la faim, du froid. Enfin, accompagné d'un

autre prisonnier qui parlait allemand, il réussit à rentrer à Liège. Il espionna pour les services de renseignements français.

En mars 1918, il est à nouveau arrêté. Une fois de plus, il réussit à s'évader ! Le 8 avril, il tente, en vain, de passer aux Pays-Bas, mais en est empêché par une patrouille allemande. La nuit suivante, il réitère sa tentative à Fouron-le-Comte. Il coupe les fils électriques, mais ne voit pas celui situé au ras du sol. Il rampe et meurt électrocuté, à 33 ans.

**Jules Hentjens**, originaire, lui aussi de Herstal, était pilote de remorqueur sur la Meuse. En décembre 1916, secondé par un batelier alsacien enrôlé de force dans l'armée allemande, il détourne un remorqueur allemand et emmène 42 personnes aux Pays-Bas. Revenu à Liège, il prend conscience qu'il n'y est plus en sécurité. Il sait que plusieurs barrages ont été aménagés par les Allemands sur la Meuse. Il décide de tenter l'impossible. Le 3 janvier 1917, au milieu de la nuit, aidé par trois hommes d'équipage, il embarque 103 passagers et réussit à forcer les barrages. Ils seront accueillis en héros à Eysden, dans le Limbourg hollandais. C'est d'après le nom de son bateau que fut baptisé un pont de Liège : le pont Atlas.



Un autre héros liégeois, célèbre entre les deux guerres, est **Henri Herd**, mieux connu sous son nom de sportif "**Constant le Marin**". Il remporta plusieurs compétitions internationales de lutte gréco-romaine et fut quatre fois champion du monde. Il participa à l'extraordinaire aventure des automitrailleuses belges envoyées sur le front russe en 1917 que nous évoquons dans un chapitre spécial dans notre brochure consacrée à la Grande Guerre. Constant le marin ne connut pas une fin tragique malgré le courage dont il fit preuve dans les combats. Il fut frappé par trois balles et réussit à se traîner vers ses lignes. On raconte qu'il avait appris aux Russes à se lancer à l'assaut de l'ennemi autrichien et allemand en criant en français "On va leur couper la tête". Maréchal des logis, il reçut, en mérite de sa bravoure, les Croix de Saint-Georges, les plus hautes distinctions décernées par le tsar Nicolas II. Il mourut à Liège en 1965.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Par inconnu. Agence de Presse Meurice.  
À droite, Constant le Marin

## ***Une centrale nucléaire flottante***

Le géant russe de l'atome, Rosatom, a terminé la construction de l'Akademik Lomonosov, dans les chantiers navals de Saint-Pétersbourg. Ce bâtiment, haut de 30 mètres et large de 144 mètres abrite deux réacteurs nucléaires de 35 mégawatts. Il est destiné à remplacer d'anciennes centrales électriques devenues obsolètes dans le Grand Nord russe. Il se trouve déjà amarré à quai dans le port de Mourmansk, à l'est de la Finlande, célèbre pour être le port d'attache de nombreux sous-marins et navires à propulsion nucléaire.

Selon ses concepteurs, cette centrale nucléaire flottante permettra de fournir de l'énergie électrique dans des endroits isolés et ainsi de favoriser leur développement économique. Ils soulignent avoir tiré les leçons nécessaires des accidents de Tchernobyl et de Fukushima pour renforcer la sécurité ; ainsi les réacteurs ont été dotés d'un système de refroidissement autonome à déclenchement automatique en cas d'accident provoqué par une tempête.

Mais, Greenpeace dénonce le danger structurel que présente ce bâtiment construit avec un fond plat et sans système de propulsion propre ce qui le rend très vulnérable aux conditions climatiques du Grand Nord. Les violentes tempêtes rendront notamment le transfert des matériaux hautement radioactif et l'évacuation des déchets très dangereux.

Rappelons qu'à Mourmansk pourrissent depuis des décennies des sous-marins nucléaires dont les Russes ne savaient trop que faire au grand dam des Norvégiens et des Finlandais qui redoutaient une pollution radioactive de grande envergure en mer de Barents.

Heureusement, depuis 2017, la situation change. Les déchets (et débris) sont transférés dans une usine de traitement située dans l'Oural. Le programme de nettoyage, qui doit s'étaler sur plusieurs années, est financé par la BERD (Banque Européenne de Reconstruction et de Développement) avec l'Union européenne et sept pays occidentaux (Allemagne, Canada, Danemark, Finlande, France, Norvège et

Royaume-Uni). Comme on peut s'en douter, il s'agit de pays dont les pêcheurs travaillent dans les eaux du Grand Nord.

Le coût total estimé de ce nettoyage est de 260 millions € couvert pour moitié par la Russie et les Occidentaux, le restant à charge de toute l'Union européenne. ■

### *Vie de l'Association*

---

## ***Barbecue traditionnel du PPNa***

Vingt-neuf participants ! Record battu ! Comme chaque année, l'ambiance conviviale a caractérisé cette rencontre entre membres du PPNa. Chacun a apprécié - avec raison - le menu établi par notre secrétaire, Odette, et préparé, avec bonne humeur, en compagnie de Marie-Louise. Le repas fut précédé des traditionnels apéritifs, personnels, préparés par Micheline.

C'est vers 21 h 00 que les derniers "PPNaïstes" se sont quittés après avoir rangé le matériel, démonté la tonnelle et rapporté celle-ci chez Laurent que l'on remercie chaleureusement pour ses prestations au BBQ !



## ***Balade d'été à Wéris (12 août 2018)***

Temps splendide ! La chaleur était supportable grâce au vent léger et bienfaisant qui soufflait sur le plateau. Tous ont particulièrement apprécié l'endroit où se trouve le dernier et impressionnant dolmen à l'ombre de quatre chênes majestueux, à tel point que certains ont même émis le souhait d'y organiser un pique-nique au lieu du traditionnel barbecue.

Un regrettable malentendu scinda involontairement le groupe des seize participants lorsqu'il fut décidé de terminer cette agréable balade en se désaltérant sur la jolie terrasse du musée des mégalithes. En effet, une partie du groupe crut, à tort, que celle-ci était envahie par les participants à la "Fête de Wéris". C'est le seul regret à formuler au sujet de cette magnifique journée. Une leçon toutefois à tirer de ce désagrément : attendre que tout le groupe soit prêt à se mettre en route.



# ***La fontaine Pirkenne***

La fontaine Pirkenne, située dans la forêt domaniale, près du lieu-dit "Bourgogne" est à nouveau signalée par un petit panneau didactique arborant le sigle du PPNa et rappelant qu'elle servit, dans le passé, de source d'approvisionnement en eau potable pour les quelques maisons qui se trouvaient non loin de là. Il y a quelques mois, la fontaine avait été curée, à grand renfort de courage, par Claude Delbrouck et André Jaminon. Le panneau a été fixé par nos amis Etienne et André M.



# ***Journées du Patrimoine : succès massif inattendu***

Le thème de cette année était "les lieux insolites". Le PPNa avait sollicité l'accord de Monsieur Laurant, propriétaire d'une partie de l'ancien site de la Commanderie de Villers-le-Temple, afin de permettre aux visiteurs de pénétrer dans l'entrée des tunnels, malheureusement murés, situés sous les deux tours subsistant de la Commanderie.

Le jour précédent, Claude et André avaient veillé à aménager un éclairage approprié. Ils purent utiliser ce qui avait résisté aux atteintes du temps de l'éclairage multicolore installé pour une fête par de précédents visiteurs ce qui créa une lumière et une ambiance très particulières.

Claude et Micheline avaient installé des chevalets sur lesquels ils avaient fixé l'excellent texte historique écrit par feu, Théo Pirard. Les visiteurs purent aussi acheter une farde, qu'ils avaient réalisée, contenant cette intéressante étude sur la Commanderie.



Après une introduction historique sur les Templiers et, bien sûr, une présentation de notre association, proposées par André, les visiteurs furent répartis en deux groupes, guidés par Claude et André. Laurent a réalisé une belle série de photos du site que nous avons transmise aux responsables régionaux des journées du patrimoine.

Ces visites connurent un succès incontestable et inattendu. Odette dénombra environ 312 visiteurs originaires de partout en Wallonie. Les Templiers continuent vraiment d'alimenter les phantasmes de beaucoup de visiteurs.

■

*En bref*

---

## ***Halte aux néonicotinoïdes tueurs des abeilles !***

La Commission européenne prétend protéger les abeilles des effets mortels de certains pesticides, mais presque la moitié des pays de l'UE a enfreint l'interdiction des néonicotinoïdes. La Finlande (!), la Roumanie et 11 autres pays accordent des dérogations injustifiables en utilisant des arguments oiseux de fausses urgences pour protéger des récoltes.

Et pourtant, en Suède, des agriculteurs ont prouvé qu'on peut protéger les cultures sans produits chimiques nocifs. En avril dernier, la Belgique s'est abstenue en Commission européenne lors du vote portant sur l'interdiction de certains pesticides. Allons-nous continuer et persister dans ce manque de courage et surtout de responsabilité ?

## ***La fondation "Be Planet"***

Be Planet est une fondation d'utilité publique créée par des associations de défense de l'environnement et de la qualité de vie. Parmi ces associations, épinglons "Inter-Environnement-Wallonie" dont le PPNa est membre. Be Planet apporte un soutien financier pour

la réalisation de projets proposés par des citoyens ou des associations en faveur de la nature et de l'environnement.

Citons, entre autres projets, l'aménagement de ruchers dans le verger de l'Escaille à Gembloux, la réhabilitation d'un terrain de 6000 m<sup>2</sup> grâce à la plantation de haies d'aubépines, de fleurs sauvages, d'arbres fruitiers à Wilrijk, près d'Anvers et aussi de centres de soins pour animaux sauvages.

Ces projets ne pourront toutefois pas se réaliser sans la générosité financière des amoureux de la nature. N° du compte BE58 0689 0120 3179.

## ***SumOfUs***

*SumOfUs* est une communauté de personnes engagées pour limiter le pouvoir grandissant des entreprises à travers le monde. Elle promeut l'achat, le travail et l'investissement dans des entreprises respectueuses de l'environnement, traitant convenablement leurs salariés et faisant vivre les valeurs de la démocratie.

## ***Le bruit des éoliennes***

La Cour de Justice européenne remet en question les conditions sectorielles dont bénéficie l'éolien wallon, accordées par le gouvernement wallon en 2013. La Région wallonne aurait dû faire réaliser une évaluation d'incidence et une enquête publique, ce qu'elle n'a pas fait avant d'établir ces conditions. Une décision du Conseil d'État, saisi de l'affaire, risque donc de rogner le taux de production électrique des éoliennes. En effet, le niveau de bruit - nocturne - autorisé devrait passer de 43 à 40 décibels, ce qui représenterait une diminution de production de 5 %.

Soulignons ici, la reconnaissance implicite officielle du bruit dérangeant produit par les grandes éoliennes. La nuit, 40 décibels, cela peut devenir gênant.

## ***Balade de l'automne 2018***

Cette balade à Anthisnes, dont les guides furent Marie-Louise et Etienne Gérard, laissera à la vingtaine de participants le souvenir d'un automne estival et d'une journée magnifique. L'itinéraire était agréablement varié offrant tantôt de très beaux panoramas, tantôt des frondaisons refusant obstinément la date du calendrier. Au cours de cette balade un peu plus longue que d'habitude, les marcheurs purent admirer d'étonnants sites originaux de repos, l'un en métal et l'autre en bloc de pierre à peine dégrossi.

Le groupe termina cet après-midi dans le bistrot aménagé dans les caves de l'Avouerie.

